



APPEL A CANDIDATURE MARCHÉ SAISONNIER (PÉRIODE DU 1^{ER} MAI AU 31 AOUT 2025)

Dans le cadre du Marché Hebdomadaire du lundi, un appel à candidature est lancé pour l'occupation d'emplacements saisonniers.

Il vise à développer, diversifier le Marché Hebdomadaire et à soutenir l'émergence d'une demande due à l'accroissement de la population et à l'afflux de touristes lors de la période estivale par la venue de commerçants saisonniers aux côtés des professionnels déjà abonnés. De ce fait, la commune propose, sur la Place du Tambour d'Arcole, une extension saisonnière du 1^{er} mai au 31 août 2025.

L'installation sur ces emplacements donnera lieu à une autorisation d'occupation temporaire du domaine public et à un règlement de droit de place équivalent à celle du marché hebdomadaire tel que décrit dans la tarification établit par délibération du conseil municipal.

Afin de garantir la continuité du Marché, les commerçants saisonniers sélectionnés devront assurer leur présence tout au long de la période. En ce sens, les droits de place de l'intégralité de la période seront à régler au plus tard le premier jour d'installation.

Le présent appel à candidature s'adresse :

- Aux professionnels non abonnés souhaitant exercer une activité nouvelle sur ce marché.
- Aux nouveaux artisans, producteurs et commerçants non sédentaires.
- À tout professionnel souhaitant exercer une activité saisonnière sur le marché.

Les candidatures seront traitées par la commission chargée du Marché.

En outre, le dossier de candidature devra contenir :

- Une demande écrite
- Les caractéristiques techniques (métrage, besoin en électricité) du stand avec photo
- Les documents attestant votre activité professionnelle (Kbis, Carte Commerçant, Attestation d'assurance et Pièce d'identité).

Le règlement du Marché est consultable au service Régie de la Mairie ou sur demande par courriel.

Si vous êtes intéressé(e), votre dossier devra être retourné complet avant **le 30 mars 2025** en Mairie : Service Régie 16, Cours Voltaire 84160 CADENET, ou par mail regie-cantine@mairiecadenet.fr

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet de la commune (www.mairiecadenet.fr) le 11 février 2025 à 14 heures.

